

CHAPITRE XXVI

Le Fonds de chômage de Gand

Le Fonds de Chômage de Gand mérite une étude particulière pour plusieurs raisons. D'une part, c'était l'institution d'assurance-chômage la plus fortement organisée avant la guerre, et d'autre part, elle eut ce privilège incroyable de vivre pendant toute l'occupation allemande, à côté du Secours Chômage du Comité National, grâce au soutien de la Ville de Gand, et à la vigilante sollicitude de ses dirigeants. Le phénomène est d'autant plus intéressant que Gand se trouvait dans la zone d'étapes et par conséquent était soumise à un régime militaire plus sévère que le reste du territoire occupé. En outre, nous avons de son histoire une monographie complète, rédigée en 1920 par son président, M. Louis Varlez.

Il n'est pas sans intérêt de constater d'abord que la période précédant immédiatement la guerre avait été, pour la ville de Gand et ses environs, une période de prospérité, où le chômage avait été extraordinairement faible. En 1912, le nombre d'ouvriers chômeurs indemnisés par le Fonds n'avait pas dépassé en moyenne 1 pour cent des ouvriers affiliés au Fonds ; en 1913, la moyenne était 1,4 pour cent, chiffre qui n'avait jamais été aussi bas, pendant seize années antérieures. On avait même touché, en octobre 1912, et en avril 1913, le taux de 5 chômeurs par 1.000 affiliés, qui est, pratiquement, égal à zéro.

L'année 1913 est celle de l'Exposition Universelle de Gand, qui attira de la main-d'œuvre étrangère, laquelle fit relever légèrement le chômage des syndiqués indigènes, notamment au moment de la fermeture de l'Exposition, mais toujours dans de faibles proportions, jusqu'en 1914.

M. Varlez donne les statistiques mensuelles syndicales du chômage de 1895 à 1914. On y constate d'une manière générale, une réduction constante du chômage indemnisé à Gand.

Nous avons également les chiffres proportionnels pour chacune des dix branches principales de l'industrie gantoise. On y voit qu'elles sont solidaires l'une de l'autre pendant les années de prospérité et de crise, et que les industries les plus atteintes par le chômage sont toujours celle du bâtiment et les industries alimentaires ; les moins atteintes, les industries textiles et les employés.